



Comité des échecs des Hauts-de-Seine
3 rue Pradier 92410 Ville d'Avray
Association Loi 1901 – Enregistrement n° 72001770

A l'attention de :

- ✓ Présidents et Responsables de Clubs d'échecs du 92,
- ✓ Animateurs et professeurs d'échecs,
- ✓ Directeurs d'établissements scolaires proposant des activités échecs,
- ✓ Directeurs de MJC proposant des activités échecs,

www.echecsinfos92.com

Licence B

Madame, Monsieur,

Votre attention est attirée sur **l'importance de la Licence B** proposée à tous les jeunes qui bénéficient d'un enseignement des échecs, quelque soit la nature et le lieu de cet enseignement. Sont principalement concernés :

- Pratique loisirs en milieu associatif (Club, MJC, divers).
- Pratique et enseignement à l'école, en temps scolaire ou extrascolaire.
- Cours particuliers.

Mais rappelons d'abord le rôle de la Fédération Française des Echecs et son organisation.

La **Fédération Française des Echecs** a été fondée le 19 Mars **1921** sous le régime de la loi du 1er Juillet 1901.

La FFE est agréée depuis 1952 par le **Ministère de l'Education Nationale**. Elle est reconnue comme **Fédération Sportive** depuis Janvier 2000.

Elle a pour but et pour mission de **favoriser**, de **contrôler** et de **diriger la pratique du Jeu d'Echecs en France** et sur tout le territoire national. Elle est représentée au niveau Régional par des Ligues et au niveau Départemental par des Comités.

La Licence B pour un jeune coûte 3 euros !

Il s'agit bien plus d'un moyen de recensement de ses effectifs pour la Fédération que d'une source de profit.

Chaque Licence B ouvre des avantages :

- Classement Elo rapide national (parties courtes = <60')
- Journal mensuel « Echec&Mat Junior » gratuit (sauf frais d'envoi), avec de nombreux exercices.
- Assurance lors de la participation à un évènement échiquéen.
- Diplômes (Exemple : « Pion de bronze » = avoir suivi un enseignement à l'école)

Il faut ajouter à cela que l'encadrement des Jeunes (professeurs et animateurs), est presque toujours effectué par des joueurs, eux-mêmes Licenciés, et qui bénéficient de tous les avantages offerts par la Fédération :

- Outils pédagogiques récents.
- Formation.

Prendre sa Licence c'est important.

En vous remerciant pour votre attention, votre vigilance et votre compréhension bienveillante, recevez l'assurance de mes sentiments les meilleurs,

Le Président,
François VOITURON